



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2019-083

PUBLIÉ LE 28 MARS 2019

Sommaire

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-03-26-001 - Arrêté n° 2019-020 SDSDU modifiant la composition nominative du CTS de l'Aisne (6 pages)

Page 3

R32-2019-03-26-002 - Arrêté n°2019-021 SDSDU modifiant la composition nominative des formations spécialisées du CTS de l'Aisne (6 pages)

Page 10

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-03-26-001

Arrêté n° 2019-020 SDSU modifiant la composition
nominative du CTS de l'Aisne

composition nominative du Conseil Territorial de Santé (CTS) de l'Aisne

**ARRETE N° 2019-020 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL
TERRITORIAL DE SANTE de l' AISNE**

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Madame Monique RICOMES en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2017-006 du 23 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne,

Vu les arrêtés n° 2017-011, n°2018-019 et n°2019-007 de la directrice générale de l'ARS respectivement du 6 février 2017, 18 juillet 2018 et 24 janvier 2019 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu la décision de la directrice générale de l'ARS du 19 décembre 2018 portant délégations de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1 : l'arrêté n° 2017-006 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

A l'article 2 : collège des représentants des professionnels et offreurs de services de santé (1°)

- au collège 1a) représentants des établissements de santé, au titre des représentants de personnes morales gestionnaires de ces établissements :

François CHAPUIS est supprimé de la composition de cette instance.

- **au collège 1h) représentant de l'ordre des médecins :**

Par désignation de la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France :

Le docteur Damien LECUYER est nommé membre titulaire, en remplacement du docteur Jean-Louis DUNAUD.

Le docteur Emmanuelle LECUYER est nommée membre suppléant du Docteur Damien LECUYER.

ARTICLE 2 : l'arrêté n° 2017-006 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est rectifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

A l'article 3 : collège des représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé (2°)

- **au collège 2b) représentants des associations de personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées :**

Lire « Jean-Claude KOCKELSCHNEIDER en lieu et place de « Jean-Claude KOKELSCHNEIDER ».

ARTICLE 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 4 : La directrice de la stratégie et des territoires de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 26 mars 2019

Pour La Directrice Générale
La Directrice de la Stratégie et des Territoires



Laurence CADO

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE de l' AISNE

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-020 du 26 mars 2019

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	François GAUTHIEZ – Directeur Centre Hospitalier de Saint-Quentin (FHF)	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
2	Eric LAGARDERE – Directeur des Centres Hospitaliers de Soissons et de Château-Thierry (FHF)	Etienne DUVAL - Directeur Centre hospitalier de Laon (FHF)
3	Philippe GUIBON, Directeur de l'Hôpital privé Saint Claude	Eric PETIT – Directeur de l'Hôpital de Villiers Saint Denis (FEHAP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Dr Jean BOCHET - Président CME Hôpital Privé Saint-Claude à Saint-Quentin (FHP)	Dr Olivier BROCHARD - Président CME Clinique La Roseraie à Soissons (FHP)
5	Dr Jean-Brice GAUTHIER - Président CME du Centre Hospitalier de Laon (FHF)	Dr Marc BERNARD - Président CME du Centre Hospitalier de Saint-Quentin (FHF)
6	Dr Papa Oumar N'DIAYE - Président CME EPSMD de l'Aisne (FHF)	<i>Siège vacant</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Jérôme PASSICOUSSET – Directeur général du Groupe Ephese - Aisne (GEP SO)	Damien CONTESSE – Directeur général Fondation Savart à Saint- Michel (URIOPSS)
8	Dominique GUIZELIN – Directrice Résidence Joseph Franceschi (EHPAD ORPEA) de Tergnier (SYNERPA)	Florence KOVAC – Directrice Résidence Bellevue à Saint-Gobain (SYNERPA)
9	Marc LONNOY – Directeur général APEI de Saint-Quentin (NEXEM)	Lysiane LEROY – Directrice générale ADAR Sambre Avesnois Thiérache (APF France Handicap)
10	Jérôme COUSTENOBLE – Directeur Maison de retraite Saint Vincent de Paul à Origny en Thiérache (FEHAP - URIOPSS)	Dominique VILLA – Directeur général de l'association d'aide et de garde à domicile de l'Aisne - AAGDA (URIOPSS)
11	Philippe BERTONI – Directeur EHPAD de Crécy Sur Serre (FHF)	<i>Siège vacant</i>

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Claire TASSART-LEVY – ANPS	Isabelle SEDANO – Association OPPELIA
13	Françoise SERAIN – Croix-Rouge Française	Angélique SECLEPPE – Groupe associatif SIEL BLEU
14	Jacques THUREAU – Association COALLIA	Caroline PAUWS – SATO Picardie

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) médecins - URPS Médecins Libéraux

15	Dr Dominique PROISY	Dr Pierre WYREMBLEWSKI
16	Dr Philippe TREHOU	Dr Pierre-François ROBACHE
17	Dr Abdelouahab ZARAA	Dr Jean-Jacques MORISSEAU

d2) autres professionnels de santé

18	Patrick LESOUDARD - URPS Infirmiers	Fabrice KAZEK – URPS orthophonistes
19	Alexis MAES - URPS Pharmaciens	Caroline MAZAL - URPS sages-femmes
20	Vincent MOREAU – URPS Masseurs-kinésithérapeutes	Lisa TRUONG TAN TRUNG - URPS Chirugiens-dentistes

e) Représentant des internes en médecine

21	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale**f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé**

22	Carole JULHES (Mutualité française Hauts-de-France)	Alain ARNEFAUX (Mutualité française Hauts-de-France)
23	Joël MERCIER (G2RS)	Gilles TRIBAULT (GR2S)
24	Dr Laurence BOURGEOIS (MSP de Jaulgonne)	Claire INGELAERE (MSP la Faiencerie de Sinceny)

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Louis TEYSSIER (FNEHAD)	Bertrand GALLOO (FNEHAD)
----	-------------------------	--------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Dr Damien LECUYER – Vice-Président du Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France (nouveau)	Dr Emmanuelle LECUYER – Conseiller - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France (nouveau)
----	---	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :**a) Représentants des associations agréées**

29	Jean-Luc QUENNELLE – UFC Que Choisir	<i>Siège vacant</i>
30	Patricia BOCQUET – AEMTC	Philippe COCHET – APF France Handicap
31	Gilles BOUTANTIN – UDAF 02	Frédéric BORTOLI – UDAF 02
32	Denis CARLIER - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
33	Bernard COLAS - UNAPEI	Anny PIGNIGNOLI – APEI de Soissons « les papillons blancs »
34	Françoise Marie MONCEAUX – UNAFAM de l'Aisne	André DELEHELLE - UNAFAM de l'Aisne

b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA

35	Isabelle HACHIN - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – PH	Eric ANTONICELLI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne - PH
36	James BOURGEOIS - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – PA	Dominique JAVIER - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – PH
37	Jean-Claude KOCKELSCHNEIDER - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – PA	Nelly GOUJON - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – PA
38	Marie-Christine PHILBERT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

a) Représentant du Conseil régional

39	Christian VANNOBEL - Conseil Régional Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

b) Représentant du Conseil départemental

40	Bernadette VANNOBEL, Conseillère départementale	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

c) Représentant des services départementaux de PMI

41	Dr Noëlle RIDOUX - services PMI - Conseil départemental de l'Aisne	<i>Siège vacant</i>
----	--	---------------------

d) Représentant des communautés

42	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
43	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

e) Représentant des communes

44	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
45	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil

46	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil

47	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
48	Sylvie RIGAULT – MSA de Picardie	<i>Siège vacant</i>

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Alain FENDT – Fédération nationale de la mutualité française	<i>Pas de suppléance</i>
50	Dr Jean-François BOUTELEUX	<i>Pas de suppléance</i>

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-03-26-002

Arrêté n°2019-021 SDSU modifiant la composition
nominative des formations spécialisées du CTS de l'Aisne

*modification de la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de
Santé (CTS) de l'Aisne*

**ARRETE N° 2019-021 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L' AISNE
ET PORTANT RECTIFICATION DE L'ERREUR MATERIELLE CONTENUE DANS L'ARRETE
N° 2019-008 SDSDU du 26 FEVRIER 2019**

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Madame Monique RICOMES en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2017-006 SDSDU du 23 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne,

Vu les arrêtés SDSDU 2017-011, n°2018-019, 2019-007 et 2019-020 de la directrice générale de l'ARS respectivement du 6 février 2017, 18 juillet 2018, 24 janvier 2019 et 26 mars 2019 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu l'arrêté n° 2017-016 SDSDU de la directrice générale de l'ARS en date du 3 mars 2017 fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu l'arrêté n° 2019-008 SDSDU de la directrice générale de l'ARS en date du 26 février 2019 modifiant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu la décision de la directrice générale de l'ARS du 19 décembre 2018 portant délégations de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 2 de l'arrêté n° 2017-016 SDSDU de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

Le docteur Damien LECUYER est nommé membre titulaire, en remplacement du docteur Jean-Louis DUNAUD.

Le docteur Emmanuelle LECUYER est nommée membre suppléant du Docteur Damien LECUYER.

ARTICLE 2 : L'article 4 de l'arrêté n° 2019-008 SDSDU de la directrice générale de l'ARS est rectifié comme suit au motif qu'il comporte une erreur matérielle :

Lire « conseil territorial de santé de l'Aisne » en lieu et place de « conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ».

ARTICLE 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 4 : La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 26 mars 2019

Pour la directrice générale et par délégation,
la directrice de la stratégie et des territoires



Laurence CADO

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE L' AISNE
Composition du bureau
 Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2019-021 du 26/03/2019

- | | |
|---|--------------------------------|
| 1 Président | Marc LONNOY |
| 2 Vice-président | Patrick LESOUDARD |
| 3 Président de la commission territoriale en santé mentale | Docteur Papa Oumar N'DIAYE |
| 4 Président de la commission territoriale des usagers | <i>En cours de désignation</i> |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5 Philippe BERTONI –Directeur EHPAD de Crécy Sur Serre (FHF)	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------

Au titre du collège 2 :

6 Françoise Marie MONCEAUX – UNAFAM de l'Aisne	André DELEHELLE - UNAFAM de l'Aisne
---	-------------------------------------

Au titre du collège 3 :

7 Christian VANNOBEL - Conseil Régional Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
--	---------------------

Au titre du collège 4 :

8 <i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
------------------------------	---------------------

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE L' AISNE
Commission territoriale en santé mentale
 Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2019-021 du 26/03/2019

Président : Docteur Papa Oumar N'DIAYE

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Dr Jean BOCHET - Président CME Hôpital Privé Saint-Claude à Saint-Quentin (FHP)	Dr Olivier BROCHARD - Président CME Clinique La Roseraie à Soissons (FHP)
2	Dr Papa Oumar N'DIAYE - Président CME EPSMD de l'Aisne (FHF)	<i>Siège vacant</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

3	Jérôme PASSICOUSSET – Directeur général du Groupe Ephese - Aisne (GEP SO)	Damien CONTESSE – Directeur général Fondation Savart à Saint- Michel (URIOPSS)
4	Philippe BERTONI –Directeur EHPAD de Crécy Sur Serre (FHF)	<i>Siège vacant</i>

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	Françoise SERAIN – Croix-Rouge Française	Angélique SECLEPPE – Groupe associatif SIEL BLEU
	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

6	Dr Philippe TREHOU	Dr Pierre-François ROBACHE
---	--------------------	----------------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Joël MERCIER (G2RS)	Gilles TRIBAULT (GR2S)
10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Louis TEYSSIER (FNEHAD)	Bertrand GALLOO (FNEHAD)
----	-------------------------	--------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Dr Damien LECUYER – Vice-Président du Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France (nouveau)	Dr Emmanuelle LECUYER – Conseiller - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France (nouveau)
----	---	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Jean-Luc QUENNELLE – UFC Que Choisir	<i>Siège vacant</i>
14	Gilles BOUTANTIN – UDAF 02	Frédéric BORTOLI – UDAF 02
15	Françoise Marie MONCEAUX – UNAFAM de l'Aisne	André DELEHELLE - UNAFAM de l'Aisne
16	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Christian VANNOBEL - Conseil Régional Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
18	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
19	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
21	Sylvie RIGAULT – MSA de Picardie	<i>Siège vacant</i>

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE L' AISNE
Commission territoriale des usagers
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2019-021 du 26/03/2019

Président : *En cours de désignation*

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Jacques THUREAU – Association COALLIA	Caroline PAUWS – SATO Picardie
2	Carole JULHES (Mutualité française Hauts-de-France)	Alain ARNEFAUX (Mutualité française Hauts-de-France)
3	Joël MERCIER (G2RS)	Gilles TRIBAULT (GR2S)

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Patricia BOCQUET – AEMTC	Philippe COCHET – APF France Handicap
5	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
6	Bernard COLAS - UNAPEI	Anny PIGNIGNOLI – APEI de Soissons « les papillons blancs »
7	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
8	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
9	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Bernadette VANNOBEL, Conseillère départementale	<i>Siège vacant</i>
11	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------